

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de Compétence unique lié à l'exercice d'une activité réglementée			
Unité de Compétence 1 : Exercer l'activité d'agent de protection physique des personnes renforcé armé en catégorie D en maîtrisant le cadre juridique et la réglementation			
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé connaît, comprend et maîtrise le cadre juridique et la réglementation spécifique pour faire face à toute situation, avec ou sans arme</p> <p>➔ Pour agir immédiatement ; en usant, le cas échéant, d'une arme de catégorie D (& B), dans ses fonctions d'agent armé, en respectant la réglementation</p>	<p>UV 1 : Connaître et maîtriser le cadre juridique</p> <p>. C1.1 : Connaître et appliquer le cadre juridique d'usage des armes de catégorie B et D pour acquérir, détenir, transporter, et éventuellement faire usage de ses armes dans le respect des consignes et textes réglementaires.</p> <p>C 1.2 : Identifier et maîtriser la réglementation spécifique à l'acquisition, à la détention, au transport et à l'usage de l'armement pour chaque catégorie d'armes (B et D) :</p> <p>. Code de sécurité intérieure,</p> <p>. Code pénal et code de procédure pénale,</p> <p>. Code de déontologie</p> <p>. Dispositions particulières à la fonction</p> <p>C 1.3 : Mesurer les sanctions applicables en cas de non-respect des dispositions réglementaires</p> <p>C 1.4 : Comprendre et maîtriser l'application des principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes de catégorie B et D</p>	<p>Évaluation certificative finale par questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées</p> <p>Référence du QCM : A3PRA (B&D) UV1 et UV2</p> <p>10/20 ≥ note < 14/20 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note ≥ 14/20 : Unité de valeur acquise</p> <p>Durée totale du test : 30 min</p> <p>Temps par question : 45s</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <p>. Connaît la réglementation, en particulier les points essentiels (légitime défense, état de nécessité, art 73 du CPP, décrets d'application...)</p> <p>. Démontre l'application de la réglementation au contexte</p> <p>. Connaît les fonctions des différentes catégories d'armes et des autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de protection physique des personnes, des armes mentionnées à l'article R. 613-3 du CSI (dans toutes les situations proposées : acquisition, détention, transport et usage).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
(UC1, suite 1)	<p>C 1.5 : Connaître et comprendre les autres cadres juridiques d'utilisation des armes (notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre) pour assurer une coordination et un continuum global de sécurité</p> <p>C 1.6 : Analyser les contextes spécifiques liées à l'armement : travail seul ou en équipe, neutralité, positionnement avec les agents non-armés, relations avec le public</p> <p>C 1.7 : Se préparer efficacement à effectuer une mission avec arme de catégorie D (et B), dans les conditions requises à l'exercice de sa mission d'agent armé (en catégorie D et B).</p> <p><u>Compétences transversales :</u> . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes</p>	<p>Évaluation certificative finale par questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées</p> <p>10/20 ≥ note < 14/20 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note < 10/20 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant la ou les compétences .</p> <p>Durée totale du test : 30 min Temps par question : 45s</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Connaît et démontre l'application des principes déontologiques. . Affiche sa capacité à assurer le continuum de sécurité . Respecte le secret professionnel . Analyse les contextes présentés . Dispose d'une méthodologie de préparation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé connaît et maîtrise les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories D</p> <p>➔ Pour démontrer sa capacité à opérer efficacement, dans le cadre réglementaire</p>	<p>UV2 : Connaître et maîtriser les caractéristiques techniques et les règles de sécurité liées aux armes de catégorie D</p> <p>C 2.1 : Identifier et décrire les caractéristiques techniques des armes et leurs règles d'entretien</p> <p>C 2.2 : Comprendre et décrire les différents modes de fonctionnement, les effets des armes et les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme</p> <p>C 2.3 : Connaître et maîtriser les conditions d'utilisation des armes de protection de type aérosols (type et quantité, risques en fonction des emplois, effets tenant compte des conditions climatiques et des zones d'usage)</p> <p>C 2.4 : Connaître et mettre en œuvre les procédures réglementaires de stockage, de traçabilité, de transport d'armement de catégorie B et D</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <p>. Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité</p> <p>. Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes</p>	<p>Évaluation certificative finale par questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées.</p> <p>10/20 ≥ note < 14/20 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note < 10/20 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant la ou les compétences .</p> <p>Durée totale du test : 30 min</p> <p>Temps par question : 45s</p>	<p>. Connaît les caractéristiques techniques des armes de catégorie B et D</p> <p>. Connaît les protocoles liés à l'emploi en service des armes de catégorie D</p> <p>. Met en œuvre des protocoles liés à l'emploi en service des armes de catégorie D</p> <p>. Connaît et met en œuvre des armes de protection de type aérosols</p> <p>Ces connaissances comprennent les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories B et D.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé connaît l'armement de catégorie D et peut le pratiquer, en fonction de l'analyse du contexte</p> <p>→ Pour démontrer sa capacité technique à faire face à toute situation, avec ou sans arme de la catégorie D ; dans le respect des lois, règlements et consignes.</p> <p>→ Pour agir de manière graduée en évitant, chaque fois que nécessaire, l'usage de son arme.</p>	<p>UV3 : Pratiquer l'armement de catégorie D</p> <p>. C 3.1 : Effectuer, à mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave)</p> <p>. C 3.2 : Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique</p> <p>C 3.3 : Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa</p> <p>C 3.4 : Maîtriser l'entrave seul ou avec plusieurs autres agents et avec plusieurs types d'entraves</p> <p>C 3.5 : Analyser le contexte et s'adapter aux différentes situations de violence rencontrées</p> <p>C 3.6 : Utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <p>. Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité</p> <p>. Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes</p>	<p>Cf. Grille annexe UV3</p> <p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle</p> <p>Pour attester de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise graduée de la violence sans l'utilisation de l'arme (à mains nues) • Maîtrise graduée de la violence avec moyens de force intermédiaire de catégorie D (Aérosol, bâton de défense télescopique, tonfa) <p>Organisation de la mise en situation :</p> <p><i>L'épreuve technique est une épreuve pratique qui se déroule sous la forme d'un circuit d'une durée de 15 min au total par candidat. Le circuit est décliné en ateliers dont l'un se situe dans un local permettant la mise en situation de nuit pour l'utilisation des effets lumineux. Des boucliers de percussion et un costume Red-man sont nécessaires pour la mise en place de cette épreuve.</i></p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <p>. Maîtrise les techniques adaptées de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, avec mise au sol, contrôle au sol, entrave), à mains nues, avec un aérosol, avec un bâton télescopique et avec un tonfa.</p> <p>. Connaît, comprend, et met en œuvre les protocoles adaptés dans le respect de la réglementation</p> <p>. Dispose de la vitesse et de la qualité d'exécution, du geste (engagement physique) .</p> <p>. Effectue un geste efficace</p> <p>. Travaille en sécurité pour lui-même et pour les autres, (sanctionné systématiquement par une note éliminatoire)</p> <p>. Ne présente aucune signe de comportement inapproprié mettant en danger la vie d'autrui, ou sa vie (sanctionné systématiquement par une note</p>

	<p><i>. Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité</i></p>	<p><i>Le candidat devra :</i> <i>Aux ordres du formateur, choisir et effectuer les bonnes techniques qui lui seront demandées au cours de sa progression au sein du parcours dynamique et pratique. Il s'agit notamment d'effectuer des techniques adaptées de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave), à mains nues, avec un aérosol, avec un bâton télescopique et avec un tonfa. Si une réglementation s'impose, elle devra être connue et comprise.</i> La grille (Annexe UV3) comporte 67 critères dont 52 sont requis et 19 critères réhabilitaires</p>	<p>éliminatoire) . Justifie et met en œuvre ses actions dans le cadre réglementaire</p>
--	--	---	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé, par son analyse de la situation, peut prévenir, dissuader et intervenir de manière adaptée, en utilisant son arme de manière graduée</p> <p>➔ Pour comprendre, analyser la situation, prévenir, agir et rendre compte de l'usage d'une arme de catégorie D dans l'exercice de ses fonctions en sécurité</p>	<p>UV 4 : prévenir et intervenir de manière graduée</p> <p>C 4.1 : Prévenir les situations à risque en analysant la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (opérer la reconnaissance des lieux, identifier le contexte, repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, pour agir en discrétion)</p> <p>C 4.2 : Travailler seul ou en équipe</p> <p>C 4.3 : Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention et avoir procédé auparavant à la dissuasion des assaillants pour éviter autant que possible le recours aux armements.</p> <p>C 4.4 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte des forces de l'ordre et de secours</p> <p>C 4.5 : Mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interpositions adaptées)</p> <p>C 4.6 : Savoir réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <p>. Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité</p> <p>. Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes</p>	<p>Cf. Grille annexe UV4</p> <p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle</p> <p>Pour attester de la :</p> <p>L'objectif de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences tactiques du candidat :</p> <p>- Exercer avec une arme de catégorie D, pour prévenir, dissuader et agir, le cas échéant</p> <p>- Savoir utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force, seul ou en équipe.</p> <p>- Maitriser le cadre légal lors de son intervention et pour la rédaction de son compte rendu.</p> <p>Organisation de la mise en situation :</p> <p><i>Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 missions dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 min chacune.</i></p> <p><i>Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent épaulé et en tant qu'agent élément arrière ou élément avancé.</i></p> <p><i>Le formateur organise et présente 3</i></p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <p>. Adopte un comportement dissuasif au cours de l'exercice.</p> <p>. Etabli une liaison permanente avec son équipe, son autorité et sa hiérarchie.</p> <p>. Effectue une intervention graduée et adaptée face aux différentes situations rencontrées.</p> <p>. Gère un incident avec le recours aux armes.</p> <p>. Recherche et propose des solutions objectives et réalistes</p> <p>. Utilise son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force</p> <p>. Justifie ses actions de manière verbale et écrite</p>

	<p><i>. Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité</i></p>	<p><i>situations d'agressions simulées aux candidats. Avec une personne violente qui l'agresse avec une arme ou qui agresse l'autorité.</i></p> <p><i>A la fin de l'exercice l'apprenant devra établir un compte-rendu écrit et détaillé de l'événement afin de justifier ses actions.</i></p> <p>La grille (Annexe UV4) comporte 40 critères : 30 sont requis dont 25 critères réhabilitaires.</p>	
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé pratique le secours routier dans les gestes et les actes de base.</p> <p>➔ Pour prévenir le suraccident, réagir, extraire, alerter et parer à toute situation d'urgence dans l'exercice de ses fonctions d'agent de protection physique des personnes renforcé armé en catégorie D</p>	<p>UV 9 : Pratiquer les bases du secours routier</p> <p>C 9.1 : Réagir et protéger en cas d'accident routier selon les circonstances</p> <p>C 9.2 : Apporter les premiers soins dans un véhicule</p> <p>C 9.3 : Extraire le ou les blessés du véhicule avec ou sans plan dur.</p> <p>C 9.4 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte des forces de l'ordre et de secours</p> <p>C 9.5 : Réaliser une extraction et un changement de véhicule jusqu'en zone sécurisée.</p> <p>C 9.6 : Equiper son véhicule de matériel médical.</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <p>. <i>Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité.</i></p> <p>. <i>Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes.</i></p>	<p>Cf. Grille annexe UV9</p> <p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique</p> <p>Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 scénarios pratiques d'une durée de 15 min chacun. Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent (épaule, élément avancée ou arrière), et ensuite en qualité de leader afin de prodiguer les premiers secours aux victimes. Le formateur organise et présente des situations d'accident routier simulées aux candidats, avec une ou plusieurs personnes blessées. Les scénarios mettent en évidence des situations exceptionnelles nécessitant l'application des protocoles du secourisme tactique. Leur réalisme devra être de rigueur afin de générer une situation de stress chez les candidats durant l'épreuve.</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Est sorti de la zone de mort. . Apporte les premiers soins aux blessés. . Extrait le blessé du véhicule hors d'usage ou justifie de son action. . A changé en sécurité de véhicule ou justifie de son action. . Manie son arme en sécurité et d'une manière appropriée à la situation.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de Compétence 2 : Maîtriser le cadre juridique et la réglementation pour exercer l'activité d'agent de protection physique des personnes renforcé armé en catégorie B (et D) et intervenir en secourisme tactique			
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé connaît le cadre juridique d'usage des armes de catégorie B, et les caractéristiques techniques liées à leur fonctionnement, à leur sécurité et à leur transport</p> <p>➔ Pour démontrer sa capacité à opérer efficacement, dans le cadre réglementaire</p>	<p>UV 5 : Maîtriser les caractéristiques techniques des armes de catégorie B et leurs règles de sécurité, de transport et de stockage</p> <p>C 5.1 : Connaître et maîtriser le fonctionnement et l'entretien des armes de catégorie B</p> <p>C 5.2 : Connaître et pouvoir mettre en œuvre les règles de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégorie B</p> <p>C 5.3 : Connaître et appliquer les règles de sécurité liées aux armes de catégories B</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité 	<p>Évaluation pratique par mise en situation (épreuve couplée à l'épreuve de l'UC 6)</p> <p>Cf. Grille d'évaluation annexe UV 5 et 6</p> <p>Sur 146 critères, 143 sont requis dont 137 sont rédhibitoires</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Maîtrise les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories B - Applique les règles de sécurité liées aux armes de catégorie B

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé évolue réglementairement avec un armement de catégorie B</p> <p>Il gère et utilise cet armement, le cas échéant ; dans le respect de la réglementation</p> <p>➔ Pour démontrer sa capacité à opérer efficacement, dans le cadre réglementaire</p>	<p>UV 6a : Pratiquer les missions d'agent de protection physique des personnes renforcé armé avec un armement de catégorie B</p> <p>C 6a.1 : Maîtriser l'usage d'aérosol de catégorie B C 6a.2 : Manipuler un revolver ou une arme de poing en sécurité, en milieu professionnel C 6a.3 : Comprendre et appliquer les cinq attitudes élémentaires et la chronologie du tir C 6a.4 : Identifier les conséquences du tir sur les différentes zones létales et maîtriser les fondamentaux du tir (tenue de l'arme, les différentes positions et situations de tir, visée, respiration, maîtrise de la détente) C 6a.5 : Effectuer un rechargement d'urgence et tactique des armes prévues par la législation pour la catégorie B C 6a.6 : Résoudre un incident de tir C 6a.7 : Tirer efficacement et en parfait respect des règles et conditions, avec les armes prévues par la législation, les quantités de munitions prévues (tirs visés, découverte de l'arme et accoutumance, tirs d'intervention, tirs derrière protection, tirs et déplacements, tirs de synthèse)</p> <p><u>Compétences transversales :</u> . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des</p>	<p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle</p> <p>L'objectif général de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences techniques du candidat en matière de Techniques d'Intervention Professionnelle / TIP avec une arme de catégorie B.</p> <p><i>Organisation de la mise en situation :</i> Épreuve pratique qui se déroule en STAND de TIR, sous la forme d'un circuit d'une durée de 30 min au total par candidat. Le circuit est décliné en ateliers. Certains ateliers sont des parcours de tir (avec ou sans facteurs de stress) à balles réelles. D'autres nécessitent l'utilisation de munitions marquantes, d'Airsofts et d'armes fictives. L'un des ateliers se déroule en basse luminosité permettant la mise en situation de nuit pour</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Applique les protocoles liés à l'emploi en service des armes de catégorie B, afin d'évoluer en sécurité. . Maîtrise la violence avec les moyens de force intermédiaire de catégorie B (Aérosol) . Maîtrise la violence avec une arme poing ou un revolver de catégorie B . Respecte les règles générales de sécurité, les procédures d'emploi et les postures de tir . Obtient des résultats aux tirs : 80% minimum de tirs corrects (dans la cible de type CTN 3 ou 5) . Effectue les techniques adaptées, de garde et de déplacements, de frappe, de tirs et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave), avec une arme de catégorie B, de type aérosol ou arme de poing en 9mm).

	<p><i>biens, des lieux et des personnes</i></p> <p><i>. Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité</i></p>	<p>l'utilisation des effets lumineux (stand de tir adapté)</p> <p>Les tirs doivent être réalisés à des distances variables comprises en 5 et 20 mètres et avec différents types de feu et de positions.</p> <p>Aux ordres du formateur, le candidat choisit et effectue les bonnes techniques demandées au cours de sa progression au sein des ateliers.</p>	<p>. Est autonome, indépendant et responsable de ses manipulations, de ses tirs et de son environnement</p> <p>. Analyse la situation et fait les bons choix du geste le plus adapté selon plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vitesse d'exécution, - la qualité d'exécution, - l'efficacité du geste (engagement physique) - l'adaptation du candidat en cas d'échec. <p>Le formateur est tenu d'informer le prestataire de formation sans délai s'il apparaît en cours de formation que le comportement d'un ou plusieurs stagiaires n'apparaît pas compatible avec le maniement d'une arme.</p>
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>UV 6b : Pratiquer les missions d'agent de protection physique des personnes renforcé armé avec un armement de catégorie B</p> <p>C6b.1 : Effectuer des tirs en situation spécifique protection physique des personnes</p> <p>C6b.2 : Appliquer les postures et gestes de sécurité avec son arme lors de l'utilisation des moyens de transport (voiture, moto)</p> <p>C6b.3 : Effectuer seul ou en équipe un débarquement/embarquement conforme dans un ou plusieurs véhicules en respectant les secteurs de tir.</p> <p>C6b.4 : Effectuer seul ou en équipe un embarquement d'urgence avec un ou plusieurs véhicules.</p> <p>C6b.5 : Réagir à une attaque par arme à feu seul ou en équipe dans le cadre d'un déplacement à un ou plusieurs véhicules</p> <p>C6b.6 : Réaliser lors d'un déplacement pédestre la mise en œuvre des procédures d'évacuation de son autorité avec le cas échéant la juste utilisation de son arme pour faire cesser la menace</p> <p>C6b.7 : Effectuer les procédures d'évacuation de son autorité lors des phases statiques (meeting, réunions professionnelles, repas) avec le cas échéant la juste utilisation de son arme pour faire cesser la menace</p> <p>C6b.8 : Effectuer les procédures d'évacuation de son autorité dans un contexte privé ou loisirs (sport, site privé, famille) avec le cas échéant la juste utilisation de son arme pour faire cesser la menace</p> <p>C6b.9 : Effectuer les procédures d'évacuation de son</p>	<p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle</p> <p>L'objectif général de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences techniques du candidat en matière de Techniques d'Intervention Professionnelle / TIP avec une arme de catégorie B, avec la présence d'une autorité jouée par un plastron.</p> <p><i>Organisation de la mise en situation :</i></p> <p>Épreuve pratique qui se déroule en STAND de TIR, sous la forme d'un circuit d'une durée de 30 min au total par candidat. Le circuit est décliné en ateliers. Certains ateliers sont des parcours de tir (avec ou sans facteurs de stress) à balles réelles. D'autres nécessitent l'utilisation de munitions marquantes,</p>	<p>Aux ordres du formateur, le candidat devra choisir et effectuer les bonnes techniques qui lui seront demandées au cours de sa progression au sein des ateliers dynamiques et pratiques. Il s'agit notamment d'effectuer des techniques adaptées, de garde et de déplacement, de frappe, de tirs et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave), avec une arme de catégorie B, de type un aérosol ou arme de poing en 9mm).</p> <p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Effectue parfaitement en sécurité plusieurs types de dégainés . Effectue des tirs en dégainés à une main pour permettre la soustraction de l'autorité . Effectue des tirs en dégainés en pivot pour permettre la soustraction de l'autorité

	<p>autorité dans un contexte de faible luminosité/de nuit avec le cas échéant la juste utilisation de son arme et des équipements dédiés pour faire cesser la menace</p> <p>C6b.10 : Effectuer les procédures d'évacuation de son autorité incluant l'utilisation des équipements de protection balistique individuels et collectifs avec le cas échéant la juste utilisation de son arme pour faire cesser la menace</p> <p>C6b.11 : Se faire identifier et se présenter aux forces de l'ordre avec son arme</p> <p>C6b.12 : Pratiquer les types de dégainés liés aux différentes configurations de mission et tenues vestimentaires de l'agent de protection physique des personnes renforcé armé.</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité 	<p>d'Airsofts et d'armes fictives.</p> <p>L'un des ateliers se déroule en basse luminosité permettant la mise en situation de nuit pour l'utilisation des effets lumineux (stand de tir adapté)</p> <p>Les tirs doivent être réalisés à des distances variables comprises en 5 et 20 mètres et avec différents types de feu et de positions.</p> <p>Aux ordres du formateur, le candidat choisit et effectue les bonnes techniques demandées au cours de sa progression au sein des ateliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Effectue des tirs en dégainés à deux mains pour permettre la soustraction de l'autorité . Effectue des tirs en dégainés au sol pour permettre la soustraction de l'autorité . Évolue avec son arme en sécurité, lors des phases de transport . Respecte les secteurs de tirs lors des phases d'embarquement et de débarquement . Effectue des tirs pour permettre la soustraction de l'autorité . Effectue un tir en sécurité et permet de stopper la menace . Respecte les secteurs de tirs lors des phases d'embarquement d'urgence . Assure de façon adaptée la gestion de son autorité (communication, protection, évacuation) . Évolue avec son arme en sécurité, lors des phases pédestres . Respecte les secteurs de tirs lors des phases pédestres . Effectue des tirs pour permettre l'évacuation de l'autorité . Effectue en sécurité en phase
--	--	---	---

			<p>pédestre et permet de stopper la menace</p> <ul style="list-style-type: none">. Respecte les secteurs de tirs lors des phases pédestre. Assure de façon adaptée la gestion de son autorité (communication, protection, évacuation, utilisation des couverts) lors des phases pédestres.
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé connaît, comprend et maîtrise les protocoles d'intervention d'urgence</p> <p>Comme primo-intervenant, il gère les situations de crise et agit en mettant en œuvre les gestes de secours appropriés</p> <p>:</p> <p>➔ Pour agir efficacement et appliquer la conduite à tenir dans les différents cas de figure extrêmes rencontrés.</p>	<p>UV 7a - Agir en primo-intervenant : pratiquer le secourisme tactique</p> <p>C 7a.1 : Comprendre et analyser le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence C 7a.2 : Identifier pour reconnaître en primo-intervenant les différentes situations (combat militaire ou civil et assimilé/blessé de guerre/attentat terroriste). C 7a.3 : Connaître les protocoles d'intervention internationale : START (Simple Triage and Rapid Treatment) et ABC (Airways, Bleeding and Blanching, Cognition). C 7a.4 : Prévenir les menaces terroristes pour se préparer aux différents matériels utilisés (armes blanches, armes à feu, engins explosifs improvisés, véhicules, etc.) ; C 7a.5 : Se préparer à agir pour assister ou sauver les différentes victimes et blessures rencontrées C 7a.6 : Agir en respectant les priorités préconisées dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) pour participer à la préservation du maximum de victimes ; C 7a.7 : Utiliser correctement le contenu du kit individuel de premiers secours tactiques et créer son kit individuel de premiers secours tactiques C 7a.8 : Utiliser le carnet primo-intervenant C 7a.9 : Maîtriser et pratiquer les méthodes internationales d'extraction et de soins sous le feu (Care Under Fire – CUF), de soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC), et de soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC).</p>	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <p>L'objectif de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences du candidat en secourisme tactique.</p> <p><i>Organisation de la mise en situation :</i></p> <p>Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 scénarios pratiques d'une durée de 15 min chacun. Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent leader et en tant qu'agent contact.</p> <p>Le formateur organise et présente des situations d'agressions simulées aux candidats, avec une personne violente qui l'agresse avec une arme ou qui agresse son autorité.</p> <p>- Le premier scénario consiste à intervenir sur une scène pour donner suite à une attaque terroriste afin de sécuriser la zone et effectuer les premiers</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse le contexte, dans une situation dégradée - Situe les différentes situations de crise - Prépare et gère son matériel de secours - Met en œuvre le matériel de secours - Maîtrise les protocoles internationaux d'interventions - Identifie les différentes blessures et urgences vitales et montre sa capacité à les traiter - Communique efficacement en situation de crise (aux victimes, aux secours) - Travaille en sécurité (pour l'agent et pour les autres)

	<p>C 7a.10 : Maîtriser et pratiquer les protocoles internationaux d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAFE-ABC : arrêter la menace (stop the burning process), évaluer la situation (Assess the scene), ne pas se mettre en danger (Free of danger for you), évaluer et agir (Evaluate pour ABC et MARCH) ; - MARCHÉ : maîtriser les hémorragies (massive bleeding control), libérer les voies respiratoires (airways), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (head and hypothermia), préparer l'évacuation (evacuation) ; - RYAN (réévaluer les premiers soins, protéger les blessures notamment oculaires, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection). <p>C 7a.11 : Sécuriser la scène pour préserver les traces et indices et protéger les victimes</p> <p>C 7a.12 : Mettre en œuvre les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP), la position latérale de sécurité (PLS), la libération des voies aériennes (LVA)</p> <p>C 7a.13 : Savoir identifier les hémorragies et mettre en place les actions pour les arrêter</p> <p>C 7a.14 : Savoir agir en cas de fractures</p> <p>C 7a.15 : Traiter des brûlures thermiques, chimiques et électriques et les évaluer.</p> <p>C 7a.16 : Se servir d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) et effectuer, seul ou en équipe, une réanimation complète avec massages cardiaque et oxygénothérapie</p> <p>C 7a.17 : Identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre (y compris les techniques d'extraction issus des protocoles internationaux , " Pick and Run " , " Scoop and Run " , " Stay and Play »)</p>	<p>gestes d'urgences ;</p> <p>- Le second scénario consiste à intervenir pour donner suite à une attaque dirigée directement vers les agents et occasionnant une blessure sur l'un d'entre eux.</p> <p>Les scénarios nécessitent l'utilisation de munitions d'exercices non létales de type marquantes (exemple : Simunition Fx) avec des armes réelles ou l'emploi armes fictives (Exemple : Airsofts, paintball), ainsi que de kits medic.</p> <p>Cf. Grille d'évaluation annexe UV 7a</p> <p>Sur 22 critères, 17 sont requis dont 12 sont rédhibitoires</p>	
--	--	---	--

<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé pratique le secours routier dans les gestes et les actes de base.</p> <p>→ Pour prévenir le suraccident, réagir, extraire, alerter et parer à toute situation d'urgence dans l'exercice de ses fonctions d'agent de protection physique des personnes renforcé armé en catégorie B&D</p>	<p>UV 7b : Pratiquer les bases du secours routier</p> <p>C 7b.1 : Réagir et protéger en cas d'accident routier selon les circonstances</p> <p>C 7b.2 : Apporter les premiers soins dans un véhicule</p> <p>C 7b.3 : Extraire son autorité et/ou soi-même du véhicule avec ou sans plan dur.</p> <p>C 7b.4 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte des forces de l'ordre et de secours</p> <p>C 7b.5 : Réaliser une extraction et un changement de véhicule jusqu'en zone sécurisée.</p> <p>C 7b.6 : Equiper son véhicule de matériel médical.</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité 	<p>Cf. Grille annexe UV7b</p> <p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique</p> <p>Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 scénarios pratiques d'une durée de 15 min chacun. Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent (épaule, élément avancée ou arrière), et ensuite en qualité de leader afin de prodiguer les premiers secours aux victimes. Le formateur organise et présente des situations d'accident routier simulées aux candidats, avec une ou plusieurs personnes blessées. Les scénarios mettent en évidence des situations exceptionnelles nécessitant l'application des protocoles du secourisme tactique. Leur réalisme devra être de rigueur afin de générer une situation de stress chez les candidats durant l'épreuve.</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Est sorti de la zone de mort. . Apporte les premiers soins aux blessés. . Extrait le blessé du véhicule hors d'usage ou justifie de son action. . A changé en sécurité de véhicule ou justifie de son action. . Manie son arme en sécurité et d'une manière appropriée à la situation.
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé sait utiliser son arme, de manière raisonnée, dans une situation stressante</p> <p>→ Pour prévenir toute situation pouvant amener l'usage d'une arme et agir en dernier ressort avec l'emploi d'une arme dans le respect de la réglementation</p>	<p>UV 8 : Utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force, seul ou en équipe, avec les forces de l'ordre</p> <p>C 8.1 : Analyser et prévenir les situations à risque pour identifier l'arme susceptible d'être utilisée (reconnaissance des lieux, identification du contexte)</p> <p>C 8.2 : Prendre conscience de l'usage d'une arme et des conséquences de l'ouverture du feu</p> <p>C 8.3 : Savoir utiliser les différentes armes autorisées dans le cadre de l'intervention</p> <p>C 8.4 : Réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense</p> <p>C 8.5 : Travailler seul ou en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision, etc.)</p> <p>C 8.6 : Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation avec une arme à la ceinture</p> <p>C 8.7 : Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention pour dissuader les assaillants ;</p> <p>C 8.8 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) et mettre en place les sécurité</p> <p>C 8.9 : Travailler en coordination avec les services publics (forces de l'ordre et secours)</p>	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <p>L'objectif de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences en situation de gestion d'incident, avec utilisation possible de son arme</p> <p>Organisation de la mise en situation :</p> <p>Les candidats, seul ou en équipe, effectuent 2 missions dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 min chacune, incluant obligatoirement l'emploi d'un véhicule.</p> <p>Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent épaulé et en tant qu'agent élément arrière ou élément avancé.</p> <p>Le formateur organise et présente 3 situations d'agressions simulées aux candidats. Avec une personne</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes renforcé armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prend en compte les consignes lors de la prise de poste. - Adopte un comportement dissuasif au cours de l'exercice. - Etabli une liaison permanente avec son équipe, son autorité et sa hiérarchie. - Effectuer une intervention graduée et adaptée faux différentes situations rencontrées - Gère un incident avec le recours aux armes - Propose des solutions objectives et applicables dans le contexte - Utilise son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force - Travaille efficacement seul ou en équipe - Justifie clairement de ses actions de manière verbale et écrite - Met en sécurité une personne violente et protège la scène

	<p>C 8.10 : Rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation à sa hiérarchie, aux forces de l'ordre, au client, aux secours, à l'autorité judiciaire)</p> <p>C 8.11: Préserver les traces et indices et sécuriser une zone après un accident</p> <p>C 8.12 : Prévenir le risque post traumatique</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité 	<p>violente qui agresse l'autorité avec une arme.</p> <p>A la fin de l'exercice l'apprenant devra établir un compte-rendu écrit et détaillé de l'événement afin de justifier ses actions.</p> <p>Les scénarii nécessitent l'utilisation de munitions d'exercices non létales de type marquantes (exemple : Simunition Fx) avec des armes réelles ou l'emploi armes fictives (Exemple : Airsofts, paintball).</p>	<p>Cf. grille Annexe UV 8</p>
--	---	--	-------------------------------

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle